

WEBINAIRE CERDA

*Parcours migratoire des demandeurs d'asile et des réfugiés:
un outil d'évaluation et d'intervention incontournable*

Vincent Richard
Amélie Bombardier
Travailleurs sociaux

9 décembre 2020

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'Île-de-Montréal

Québec  
 



OBJECTIFS

- Illustrer par trois cas cliniques tirés de notre pratique le bagage avec lequel les demandeurs d'asile et les réfugiés arrivent;
- Illustrer les liens qui peuvent être faits entre l'ici et maintenant et les périodes pré/périmigratoire;
- Sensibiliser à l'importance de questionner le parcours migratoire;
- Aborder certains aspects liés à la demande d'asile ou à la demande de réinstallation à partir des cas cliniques présentés.

WEBINAIRES ANTÉRIEURS

Demandeurs d'asile

- Comprendre la trajectoire des demandeurs d'asile et l'offre de services du PRAIDA – décembre 2019
- Demandeurs d'asile en contexte de pandémie: état de situation – juin 2020
- Processus de la demande d'asile: audience et recours – septembre 2020
- Accès aux services pour les personnes en demande d'asile – octobre 2020

Réfugiés réinstallés

- L'évaluation du fonctionnement social auprès d'une clientèle de réfugiés réinstallés – février 2018

Disponibles sur le site du CERDA:

<https://cerda.info/webinaires/webinaires-du-centre-dexpertise/>

DÉFINITIONS

Demandeurs d'asile

- Un demandeur d'asile est une personne qui, à son entrée au pays ou au cours d'un séjour temporaire, **demande la protection** du Canada.
- Le gouvernement canadien accorde l'asile à certaines personnes se trouvant sur son territoire qui **craignent la persécution ou qui seraient en danger si elles devaient retourner dans leur pays d'origine.**
- La Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié (CISR) évalue chaque demande afin de rendre sa décision sur l'octroi ou non du statut de réfugié.

Réfugiés réinstallés

- Le Programme de réinstallation des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire est destiné aux personnes qui **se trouvent à l'extérieur du Canada** et qui ont besoin de protection.
- Les réfugiés sont des individus qui ont fui leur pays parce qu'ils craignent, avec raison, d'être persécutés et qui ne sont donc pas en mesure de retourner chez eux.
- Pour être sélectionnés, les réfugiés réinstallés doivent être à l'extérieur de leur pays d'origine et se trouver dans un autre pays qui ne leur offre pas ou très peu de possibilités d'intégration.
- Ils obtiennent le statut de résident permanent dès leur arrivée au Canada.

CONVENTIONS DONT LE CANADA EST SIGNATAIRE

Convention relative au statut des réfugiés (1951)

Être persécuté ou craindre d'être persécuté du fait de:

- Sa race;
- Sa religion;
- Sa nationalité;
- Ses opinions politiques;
- Son appartenance à un groupe social*

*L'appartenance à un groupe social peut comprendre l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le fait d'être une femme ou d'être atteint du VIH, par exemple.

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984)

Cette convention exige aux États l'ayant ratifiée de prendre des mesures concrètes afin d'empêcher la torture à l'intérieur de leurs frontières et leur interdit de renvoyer dans leur pays d'origine des personnes qui risqueraient d'y être torturées.

AUDIENCE DEVANT LA CISR

Éléments qui sont analysés par le commissaire:

- Identité;
- Crédibilité;
- Crainte subjective;
- Possibilité de refuge interne (pays d'origine);
- Protection de l'État (pays d'origine).

Ce qui est considéré dans l'analyse:

- Témoignage;
- Fondement de la demande d'asile (FDA);
- Rapports d'évaluation;
- Affidavits;
- **Cartables nationaux** de la CISR;
- **Réponses aux demandes d'informations.**



Image tirée de www.refugeeclaim.ca

MISE EN GARDE

La prudence est de mise lorsqu'on questionne le parcours migratoire dans la mesure où la personne peut avoir vécu des événements à caractère traumatique.

En questionnant le parcours migratoire, nous ne cherchons pas à avoir tous les détails des événements à caractère traumatique, mais plutôt à avoir une idée des événements significatifs que la personne a pu vivre, événements qui peuvent avoir des répercussions sur l'ici et maintenant.

PARCOURS MIGRATOIRE

*Vignettes cliniques inspirées de notre pratique au PRAIDA**

*Les vignettes ont été modifiées pour préserver la confidentialité.

ROSINE

ÉTAPE

POSTMIGRATOIRE

Rosine, âgée de 34 ans et originaire de la République Démocratique du Congo (RDC), est au Canada depuis plus de deux ans. Elle a demandé l'asile en juillet 2018. Elle est toujours en attente d'une date d'audience à la Section de la Protection des Réfugiés (SPR) de la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié (CISR).

Cela dit, Rosine se présente à l'accueil psychosocial du PRAIDA avec ses deux enfants soit Charel, âgé de 5 ans et citoyen de RDC, ainsi que Lucia, âgée de 2 ans et née au Canada. Lorsque vous la rencontrez, Rosine affirme avoir de la difficulté à dormir. Elle se sent très fatiguée et a peu d'énergie. Elle fait des cauchemars récurrents depuis plus d'un an durant lesquels elle se réveille en panique en plein milieu de la nuit. Elle dit ne plus se sentir elle-même. Parfois, quand elle marche dans la rue, elle sent son cœur battre rapidement et elle ressent la présence de mains qui lui serrent la gorge. Dans ces moments, elle arrive difficilement à respirer et a l'impression qu'elle va mourir. D'ailleurs, elle s'est présentée à plusieurs reprises à l'hôpital où les médecins lui ont dit qu'elle n'avait pas de problème de santé. Elle a reçu une prescription d'anti-dépresseurs qu'elle n'a jamais pris.

Dans un autre ordre d'idées, Rosine habite dans un petit appartement 1 ½ dans le quartier Côte-des-Neiges qu'elle paie environ 600\$/mois qui n'est ni chauffé ni éclairé. Elle est bénéficiaire de l'assistance financière de dernier recours, mais ce montant ne lui suffit pas à payer son loyer tous les mois. Elle a reçu une lettre de son propriétaire indiquant qu'il allait faire une plainte au Tribunal administratif du Logement si elle ne paie pas immédiatement les mois en souffrance. Elle a très peur de se faire évincer de l'appartement.

Rosine mentionne avoir un permis de travail ouvert émis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), mais elle n'arrive pas à se trouver de l'emploi, car ses enfants n'ont pas accès à la garderie subventionnée. Elle n'a pas les moyens financiers pour payer les frais d'une garderie privée ni de rémunérer une personne pour garder ses enfants. Également, Rosine affirme ne pas avoir beaucoup d'ami(e)s à Montréal. Elle fréquente une église catholique du quartier, mais évite de socialiser avec les Congolais. Elle dit vouloir éviter les problèmes. Depuis qu'elle est au Canada, elle n'a pas parlé avec sa famille en RDC. D'ailleurs, elle n'a plus de nouvelles de son mari depuis qu'elle a quitté son pays en mai 2017.

En terminant, Rosine vous mentionne vouloir régler rapidement sa demande d'asile, car elle vit un stress élevé lié à l'incertitude de son statut d'immigration. Elle craint que les policiers ne viennent la chercher à la maison et la déportent à tout moment.

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Statut d'immigration: demandeur d'asile;
- Accès limité aux services qui peuvent avoir un impact sur l'intégration;
- État mental actuel: lien possible avec vécu traumatique au pays d'origine et/ou durant le parcours périgratoire;
- Méfiance à l'égard de sa communauté;
- Long délai des procédures à la CISR qui accentue l'incertitude du statut d'immigration et met en suspens le projet de réunification familiale.

ROSINE

ÉTAPE

PRÉMIGRATOIRE

Rosine a grandi dans un petit village près de Kinshasa. Elle a fait ses études jusqu'à la 8^e année. Elle a arrêté l'école pour travailler dans les champs afin d'aider financièrement sa famille. À sa majorité, elle a commencé à vendre des légumes au marché publique de Kinshasa. En 2015, elle rencontre Marien. Ils se marient en 2016 et donnent naissance à leur fils, Charel.

En 2017, Marien devient un membre influent d'un parti politique en opposition au gouvernement au pouvoir. Il participe aux recrutements des membres en prenant la parole publiquement dans les marchés et dans des rassemblements citoyens. Rosine s'implique discrètement dans ce mouvement politique. Elle ne veut que soutenir son mari.

Au printemps 2017, Rosine, Marien et les membres de leur parti se sont réunis dans leur local habituel dans le but de finaliser les préparatifs de la prochaine manifestation. Ce même soir, des hommes armés et masqués s'y sont introduits par effraction et ont arrêté plusieurs membres. Rosine a été en mesure de fuir par une des fenêtres, mais pas son mari. Ils ont été amenés de force dans un champ à l'extérieur de la ville. Ils ont été attaqués violemment. Marien a reçu plusieurs coups à la tête et a eu des côtes brisées. Vers 4h du matin, les hommes ont quitté les lieux, ce qui a permis à Marien et aux membres de retourner en ville et de demander de l'aide.

Ce n'est pas la première fois que Rosine et Marien reçoivent des menaces. Considérant la gravité des derniers événements, Marien décide d'envoyer Rosine et leur fils en Angola. Ils préparent un petit sac avec le strict minimum. Le jour même, Rosine et son fils quittent RDC sans avertir familles et amis. Ils prennent l'autobus et se rendent chez un ami de la famille à Luanda.

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Immigration non volontaire;
- Immigration non planifiée;
- Fuite de la persécution;
- Instabilités présentes avant le départ.



Liens avec la demande d'asile

- **Persécution en lien avec les opinions politiques et l'appartenance à un groupe social**

ROSINE

ÉTAPE

PÉRIMIGRATOIRE

Rosine et son fils s'installent chez un ami de la famille à Luanda en Angola. Cet ami la met en contact avec une personne qui leur obtient des passeports angolais authentiques, ce qui leur permettra de quitter le continent africain. Quelques jours plus tard, Rosine et son fils s'envolent pour São Paulo au Brésil. Ils rencontrent des gens qui leur parlent de la route des Amériques. Rosine y voit une opportunité de trouver refuge dans un pays sûr. Pour ce faire, elle multiplie les petits emplois pour accumuler le plus d'argent possible. Pour économiser davantage, elle habite dans une église où d'autres personnes sans domicile fixe s'y logent. Elle y rencontre une femme africaine avec qui elle décide d'entamer la route vers le Canada.

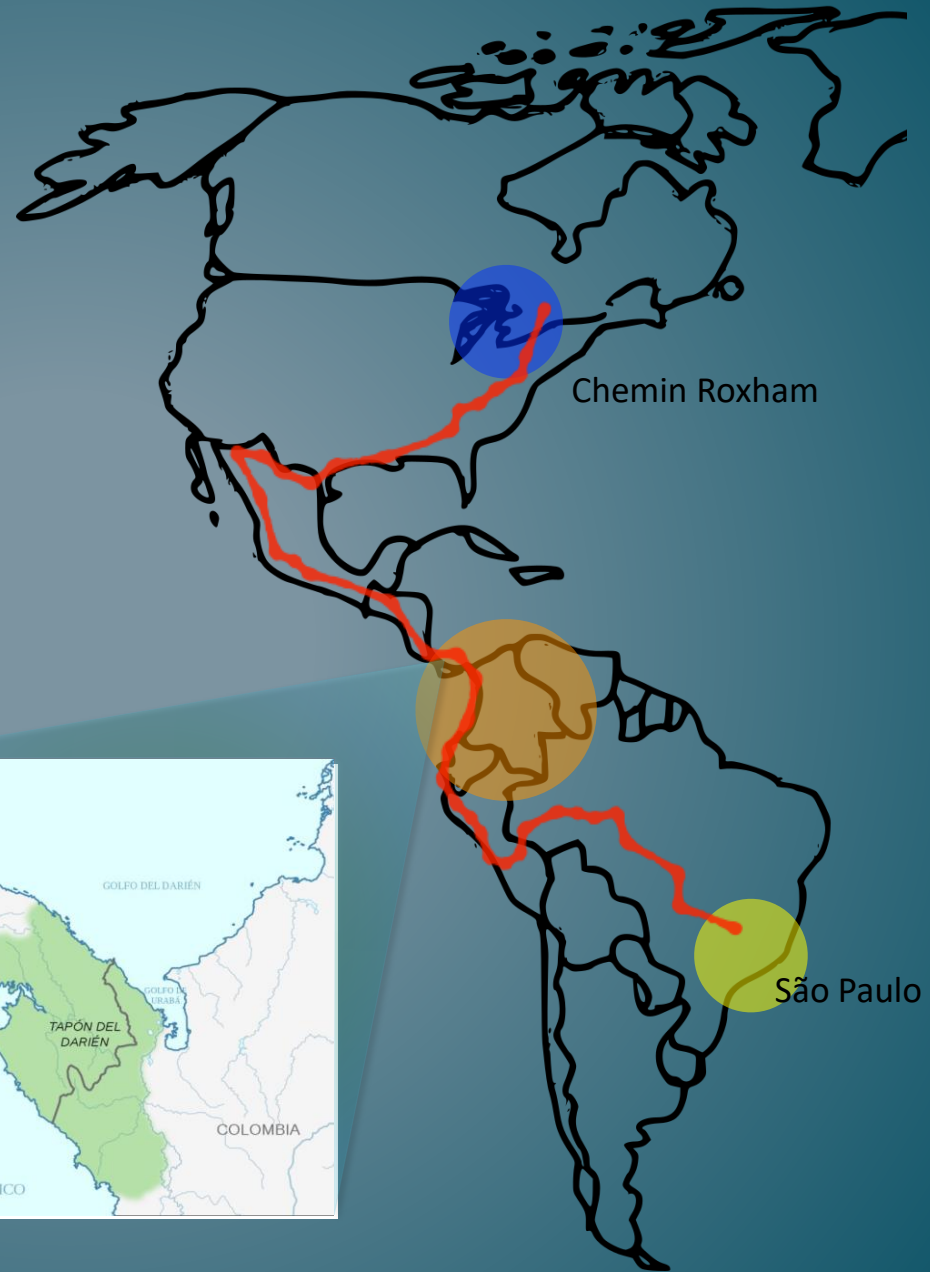
Elles quittent donc le Brésil vers décembre 2017. Elles traversent multiples frontières à l'aide de passeurs. Elles déboursent des sommes faramineuses pour éviter les contrôles aux frontières, ce qui les mettrait à risque d'être refoulées. Durant la traversée de la frontière entre la Colombie et le Panama, Rosine doit se séparer de son amie, car elles se font dire qu'il est trop dangereux de traverser à plusieurs. Elle ne retrouvera jamais son amie de l'autre côté de la frontière. Elle poursuit donc son chemin avec son fils. Au Honduras, Rosine se fait attaquer par deux hommes qui l'agressent sexuellement devant son fils. Elle est honteuse de cette agression. Quand elle y repense, elle pleure abondamment et se culpabilise d'avoir mis son fils dans cette situation.

Sur la route, elle rencontre diverses personnes qui la conseillent d'une manière et d'une autre. Elle se fait dire qu'il est préférable de se départir de ses documents d'identité. Or, au Mexique, elle se retrouve en détention, car elle n'a pas de documents pour s'identifier. Elle obtient une autorisation de voyage par le gouvernement mexicain. Rosine et son fils poursuivent leur chemin jusqu'aux États-Unis et traversent irrégulièrement la frontière canado-américaine par le chemin Roxham.

ROUTE DES AMÉRIQUES

Le rêve canadien

- **São Paulo (Brésil):** Pays de transit pour plusieurs ressortissants africains souhaitant rejoindre l'Amérique du Nord;
- « *Route de la mort* » entre la Colombie et le Panama (Bouchon du Darién);
- Transport: bateau, autobus, marche, etc.;
- + de 20 000 km;
- + de 10 frontières;
- + de 6 mois de voyage;
- + de 6 000 \$US.



ENTENTE SUR LES TIERS PAYS SÛRS (ETPS)

L'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs (2004) stipule que les demandeurs d'asile sont tenus de présenter leur demande dans le premier pays sûr où ils arrivent, à moins d'être visés par une exception prévue par l'Entente. Les exceptions prévues par l'Entente prennent en considération l'importance de l'unité familiale, l'intérêt supérieur de l'enfant et l'intérêt public.

Ainsi, afin de contourner cette entente, certaines personnes empruntent le chemin Roxham, situé tout près du poste frontalier de St-Bernard-de-Lacolle. Ces personnes sont arrivées de façon irrégulière et non illégale.



ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Incertitude et insécurité du voyage;
- Dangersité du parcours (arrestation policière, emprisonnement, séparation avec le réseau créé sur la route, mort, violence basée sur le genre, blessures, etc.);
- Précarité économique et des conditions de vie tout au long du voyage;
- Durée de la migration : impact sur le temps de la précarité, l'incertitude, l'insécurité et sans possibilité de définir un projet (ex. réunification familiale);
- Nombreux savoirs construits sur la route (Laaroussi, 2009). Savoirs transposables dans l'intégration au Canada .



Liens avec la demande d'asile

- **Absence de documents d'identité**

ISSA

ÉTAPE

POSTMIGRATOIRE

Issa, âgé de 25 ans et originaire du Cameroun, est au Canada depuis 3 ans. Il est venu comme étudiant à l'Université Concordia, mais il a dû interrompre ses études il y a 3 mois pour des raisons financières. En effet, il a eu un problème familial et son père a cessé de le soutenir financièrement. Pour survivre au plan financier, il a été contraint d'accepter un emploi dans une usine alimentaire située à 2 heures de route de chez lui. Les longues heures à travailler debout dans une zone réfrigérée le fatiguent beaucoup, mais il n'a pas d'autres choix.

Le problème familial fait en sorte qu'il ne peut plus retourner au Cameroun et qu'il a déposé une demande d'asile. En effet, son père aurait découvert qu'il est homosexuel à travers une connaissance qui habite à Montréal, mais qui connaît des membres de sa famille au pays. En apprenant cela, son père a été très dur à son égard allant jusqu'à lui dire qu'il le renie et qu'il a terni l'honneur de la famille donc qu'il ne doit plus les contacter. Issa trouve particulièrement difficile de ne plus être en contact avec sa mère qui l'a toujours soutenu et défendu quand il était au pays. Il sait que s'il entre en contact avec sa mère, il pourrait lui causer des problèmes donc il s'abstient. Les paroles dites par son père ne cessent de lui revenir en tête, ce qui trouble sa concentration au travail, lui causent de l'insomnie et des pertes d'appétit. Depuis que sa famille a été mise au courant de son homosexualité, il a reçu des insultes et des menaces de mort à travers son compte Facebook. Issa se dit très inquiet de ne pas être accepté comme demandeur d'asile, car s'il est renvoyé dans son pays, il pourrait se faire tuer en raison de son orientation sexuelle.

Son arrivée au Canada a été le début d'un cheminement vers l'acceptation de son homosexualité. Ses contacts avec un organisme LGBTQ+ l'ont beaucoup aidé dans ce cheminement. Depuis le dévoilement involontaire de son homosexualité à sa famille, il se sent coupable d'avoir causé de la honte à sa famille et il considère son homosexualité comme étant responsable de tous ses malheurs.

OÙ PEUT-ON DEMANDER L'ASILE?

Agence des services
frontaliers du Canada
(ASFC)

• Point d'entrée terrestre



• Point d'entrée aérien



• Point d'entrée maritime



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada
(IRCC)

• Bureau interne d'IRCC
(Centre-ville de Montréal)



ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Deuil du projet d'études;
- Passage brutal de la vie d'étudiant à la vie de travailleur;
- Conditions de travail difficiles;
- Incertitude liée au statut;
- Rupture possible avec les membres de sa communauté;
- Perte de contact avec sa famille et perte de soutien de sa mère;
- Ouverture de la société d'accueil à la communauté LGBTQ+;
- Cheminement par rapport à son orientation sexuelle;
- Honte et culpabilité.

Liens avec la demande d'asile

- **Menaces par Facebook**



ISSA

ÉTAPE

PRÉMIGRATOIRE

Issa sait qu'il est homosexuel depuis l'adolescence, mais il a toujours caché cela, car l'homosexualité est criminalisée dans son pays. Il s'est toujours senti déchiré de devoir cacher son orientation sexuelle, mais il savait qu'il devait le faire pour sa propre survie.

Bien qu'il ait caché son orientation sexuelle, il lui est arrivé de recevoir des commentaires et des insultes de la part de sa famille, de ses collègues de classe ou de la société en général parce que ses comportements, son attitude et son apparence ne correspondaient pas à ce qui est attendu de l'homme traditionnel au Cameroun. Il s'est même fait tabasser par d'autres passants, et ce, sous les yeux des policiers qui ne sont pas intervenus.

La possibilité de venir étudier au Canada est apparue comme une solution idéale, car elle lui permettait de quitter son pays sans éveiller de soupçons. Il savait que le Canada est une société plus ouverte donc cela lui donnait beaucoup d'espoir.

ISSA

ÉTAPE

PÉRIMIGRATOIRE

Issa est arrivé au Canada par avion en provenance du Cameroun avec un visa d'étudiant.

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

Liens avec la demande d'asile

- Documentation sur la situation LGBTQ+ au pays d'origine
- Preuves de la violence ex. affidavits de témoins

- Orientation sexuelle;
 - Mener une double vie pour survivre,
 - Méfiance possible envers les autres,
 - Honte et culpabilité,
 - Difficultés à s'accepter,
 - Violence psychologique, verbale et physique;
 - Impacts sur les études.
- Rôle traditionnel masculin;
- Expérience négative avec la police;
- Immigration volontaire, mais peut-être pas vue comme définitive au départ;
- Espoirs envers le Canada.

GARINE

ÉTAPE

POSTMIGRATOIRE

Garine (52 ans) est une dame arménienne originaire d'Iraq. Elle est arrivée au Canada il y a 6 mois (décembre 2014) comme réfugiée réinstallée prise en charge par l'État avec son mari, Hagop (58 ans), et son fils adulte, Antranik.

Elle se dit contente d'être dans un pays sécuritaire, mais elle ne sait pas si elle sera capable de s'adapter à sa nouvelle vie ici. Elle se plaint du froid et de la neige, du fait que les gens ici n'ont aucune vie sociale, des cours de francisation qui sont trop difficiles, de l'aide financière de dernier recours qui n'est pas suffisant et du système de santé qui ne la prend pas en charge. En effet, elle ne comprend pas pourquoi elle n'est pas référée à un spécialiste avec toutes les douleurs physiques qu'elle présente et qui l'empêchent de dormir. Elle se sent découragée, elle souhaite abandonner les cours de francisation et elle pense même qu'elle ferait mieux de retourner au Liban...

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Âge avancé;
- Multiples chocs depuis l'arrivée qui compliquent l'adaptation;
 - Climat,
 - Place de la vie sociale,
 - Barrière linguistique,
 - Retour à l'école,
 - Situation financière,
 - Facteur temps versus sentiment d'urgence présent à l'arrivée dans le pays de résidence permanente.
- Incompréhension et méconnaissance du système de santé.



Choc possible de l'intervenant

GARINE

ÉTAPE

PRÉMIGRATOIRE

Garine a complété 9 ans de scolarité. Elle a arrêté ses études au moment de se marier. Elle n'a jamais travaillé, mais elle faisait de la couture à la maison et était impliquée dans du travail bénévole à son église. Hagop a, quant à lui, complété 12 ans de scolarité et il était propriétaire d'un garage. Garine et Hagop étaient à l'aise au plan financier et habitaient dans une grande maison.

Bien que les Arméniens soient en minorité en Iraq, ce n'est qu'au moment de la chute du régime de Saddam Hussein en 2003 qu'ils ont commencé à vivre de sérieuses difficultés. En effet, le changement politique qui s'est opéré suite à la chute du régime a complètement changé leur contexte de vie et l'insécurité était de plus en plus présente dans leur quartier. Par exemple, Garine ne se sentait plus à l'aise d'aller à l'église et elle se voyait obligée de porter le voile lors de ses déplacements pour ne pas attirer l'attention sur elle. Un jour de 2005, le fils adulte du couple est victime d'une tentative d'enlèvement. La famille décide donc de fuir en Syrie la nuit suivante. Ils n'ont prévenu personne et n'ont apporté que quelques effets personnels avec eux.

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- Scolarité limitée;
- Niveau de vie aisé;
- Statuts professionnel et social reconnus;
- Place de la vie sociale;
- Départ précipité et immigration non volontaire;
- Événements à caractère traumatique;
- Stratégies de *coping* potentielles pour l'ici et maintenant.

GARINE

ÉTAPE

PÉRIMIGRATOIRE

Hagop, Garine et leur fils, Antranik, s'installent en Syrie de 2005 à 2012 dans un quartier d'Alep à forte présence arménienne. Hagop réussit à trouver du travail dans le domaine de la mécanique alors que Garine reste à la maison. Hagop et Garine tissent des liens avec d'autres familles arméniennes de leur quartier et ils gardent contact avec leur famille restée en Iraq lorsque possible, car le conflit en Iraq complique leurs communications. Garine est constamment inquiète pour sa mère âgée.

En 2011, la guerre débute en Syrie. Le quartier où habite la famille est régulièrement bombardé. Un jour, Garine apprend le décès de son père en Iraq. Malheureusement, le contexte de la guerre en Syrie et la situation en Iraq ne lui permettent pas de rentrer au pays pour assister aux funérailles. En 2012, la situation devient beaucoup trop dangereuse en Syrie, ils décident donc de fuir au Liban.

Au Liban, la famille trouve difficile de s'intégrer, car ils vivent de la discrimination liée au fait qu'ils sont réfugiés et Irakiens. Comme les réfugiés ne sont pas autorisés à travailler, Hagop travaille au noir dans différents garages pour un salaire très inférieur à la moyenne. Le coût de la vie étant tellement élevé au Liban, la famille vit dans la précarité et peine à combler leurs besoins de base. Le stress est tellement élevé qu'ils se mettent à développer des problèmes de santé, mais leur situation financière ne leur permet pas de consulter un médecin régulièrement ou de se procurer les médicaments qu'ils prenaient en Iraq ou en Syrie.

Désespérée, la famille se rend à un bureau du HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, pour demander de l'aide. Leur demande de réinstallation prendra plus de 2 ans.

ANALYSE

Facteurs à prendre en considération

- 2 guerres, 2 déracinements, 2 départs non volontaires;
- Vie mise en suspens pendant plusieurs années;
- Deuil complexe possible;
- Discrimination/racisme;
- Inquiétudes pour les personnes significatives au pays d'origine;
- Perte de statut professionnel et social;
- Précarité à plusieurs niveaux;
- Détérioration de la santé physique.

Liens avec la demande de réinstallation

- **Pas de retour possible en Iraq: persécution liée à l'appartenance à un groupe social et religieux**
- **Possibilités d'intégration très limitées au Liban**



PARCOURS MIGRATOIRE

Pistes de réflexion pour l'évaluation et l'intervention

- S'intéresser au parcours migratoire et au vécu démontre qu'on s'intéresse à la personne dans sa globalité;
- La personne réfugiée ou demandeuse d'asile est experte de sa situation et peut être valorisée par le fait de nous renseigner sur sa culture, ses coutumes, son pays d'origine, etc.;
- Bien que le parcours migratoire puisse être marqué par de multiples événements difficiles, il met en lumière la résilience, le courage, la débrouillardise et il est rempli de stratégies de *coping* qui peuvent être utilisées dans nos interventions ici et maintenant;
- Être sensibilisé au vécu possible (pertes, deuils, contexte non volontaire, événements à caractère traumatique, etc.) peut permettre une meilleure compréhension et analyse des besoins et des problématiques;

PARCOURS MIGRATOIRE

Pistes de réflexion pour l'évaluation et l'intervention

Ceci étant dit, ne pas oublier de:

- Tenir compte que la personne a pu avoir à raconter son histoire à de multiples personnes: explorer la possibilité qu'un partenaire puisse nous renseigner (avec l'accord de la personne);
- Tenir compte de son rôle et de son mandat et des limites de ceux-ci;
- Questionner les aspects qui sont pertinents à mon travail ;
- Se rappeler qu'il n'est pas nécessaire de tout savoir et de ne pas ouvrir une "boîte" qu'on ne peut pas refermer;
- Travailler en collaboration.

**Questions?
Besoin de soutien?**



**Boîte vocale du PRAIDA pour les partenaires:
514-484-7878 poste 64850**

BIBLIOGRAPHIE

Laaroussi, M. V. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience: le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec (vol. 41)*. Presses de l'Université du Québec.

MERCI!